



Pour les syndicats, les conditions d'accueil ne sont pas adaptées au flux de contribuables

Les services des impôts des particuliers (Sip) « ne seront pas en capacité d'absorber l'ensemble de la population qui se déplacera au mois de mai, tant pour la campagne d'impôt sur le revenu que pour le paiement du deuxième tiers (15 mai) », affirme l'Union Snui-Sud Trésor.

Pour les syndicats, « les conditions d'accueil ne sont pas adaptées au flux de contribuables particulièrement important dans le département ». Et de rappeler les spectaculaires encombrements observés en décembre dernier à l'ouverture des Sip de Saint-Pierre puis de Saint-Paul.

Dans la capitale sudiste, où le Sip a été mis en service le 1^{er} décembre, la file d'attente et la pagaille avaient été telles ce jour-là, que la direction avait dû fermer les grilles du centre dans la matinée, en invitant les usagers à revenir plus tard. Le même scénario s'était répété à Saint-Paul dix jours après.

Fruits de la fusion en 2008 de la direction des services fiscaux et de la direction du trésor public, les Sip réunissent en un même lieu le centre des impôts et la Trésorerie. Alors que les usagers devaient précédemment passer successivement

par le premier (pour leur déclaration) puis le second (pour le paiement), ils ne s'adressent désormais qu'à un guichet unique.

Le premier Sip a vu le jour à Saint-Benoît fin 2009. Après ceux de Saint-Pierre et Saint-Paul fin 2010, le dernier Sip – celui de Saint-Denis (sur le site unique de Champ-Fleuri) – était prévu fin 2011, mais cette échéance a été repoussée d'un an (lire en gros plan).

« Contraction des effectifs »

Selon Guy Bensaïd, directeur du pôle fiscal de la direction régionale des finances publiques (DRFiP), les embarras rencontrés en décembre sont liés d'une part au retard dans la distribution des déclarations, après l'éruption du volcan islandais il y a un an, ainsi qu'aux travaux qui continuaient dans les Sip de Saint-Pierre et Saint-Paul après leur ouverture. Mais « tous les usagers ont été reçus et tous ont reçu leur avis d'imposition », assure-t-il.

Pour les syndicats en revanche, le mal est plus profond et lié à « la qualité du service public, aujourd'hui clairement en danger ».

Selon Pascal Valiamin, secrétaire général du Snui, l'administration des impôts a perdu 40 emplois ces quatre dernières années.

Même si, affirme M. Bensaïd, « les suppressions d'emplois ne portent pas sur les services des impôts des particuliers » mais sur d'autres services, elles entraînent une « contraction des effectifs » qui retentit sur l'accueil des usagers, dénonce M. Valiamin.

« Aujourd'hui, on met des agents en accueil, mais pour « déborder » : on reçoit le public de manière très dense, on n'est plus en capacité de donner des conseils », décrit le syndicaliste. Selon lui, « pour réussir une campagne et absorber le deuxième tiers, il faudrait plus que tripler » les effectifs à l'accueil.

Quant à la télédéclaration, à laquelle la direction de la DRFiP conseille de recourir, elle ne peut qu'avoir une place très limitée dans le contexte socio-économique réunionnais où le public privilégie « le contact physique », souligne Pascal Valiamin.

« Beaucoup de nos concitoyens n'ont pas de compte bancaire, de revenus fixes et de visibilité économique. Ils se déplacent souvent pour payer en numéraire et en



En décembre dernier, les services des impôts des particuliers de Saint-Pierre puis Saint-Paul (notre photo) avaient dû faire face à d'immenses files d'attente.

(Photo d'archives Philippe Chan Cheung)

plusieurs fois au gré des revenus perçus.» Pour les nombreuses personnes illettrées, il est également difficile « d'utiliser les moyens modernes de paiement et de faire des réclamations écrites ».

« Face aux difficultés prévisibles et aux craintes d'incidents », l'Union Snui-Sud Trésor a alerté l'ad-

ministration sur « l'urgence de la situation ». En tout état de cause, aux contribuables qui se déplaceront dans les Sip, il est conseillé de le faire sans tarder et d'éviter la « zone rouge » – selon l'expression de Guy Bensaïd – que seront les journées des 30 et 31 mai.

LE CHIFFRE

66 768

En 2010, seuls 66 768 foyers réunionnais sur un total de 432 682 contribuables ont déclaré leurs impôts sur le revenu par Internet, soit 15 % des déclarants. Au niveau national, cette proportion était de 26 %.